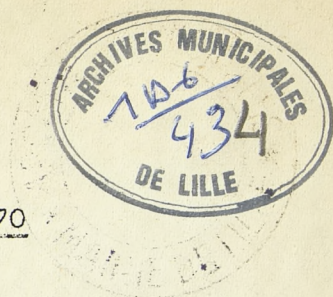


ECOLE DE PLEIN AIR "LES P'TITS QUINQUINS"

Conseil d'Administration

Procès-verbal de la réunion du 23 avril 1970



Le Conseil d'Administration de l'Ecole de plein air "Les P'tits Quinquins" s'est réuni le jeudi 23 avril 1970 à 15 heures dans une salle de l'établissement, sous la présidence de Mme Lempereur, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction publique.

Etaient présents :

M. Allard, Adjoint au Maire
M. Briffaut, Adjoint au Maire
Mme Descamps-Scrive, Conseiller municipal
Mme Lasson, Conseiller municipal
Mlle Inglebert, Secrétaire général adjoint de la Mairie
M. J. Bacquart, Directeur des affaires scolaires, culturelles et sportives
M. C. Bacquart, Chef du 1er bureau de la direction des affaires scolaires, culturelles et sportives
Mme le Dr Morel, Médecin d'hygiène scolaire
M. le Dr Coupain, Médecin attaché à l'école de plein air "Les P'tits Quinquins"
Mme Izak, Directrice de l'école de plein air "Les P'tits Quinquins".

Etaient excusés :

M. Miglos, Conseiller municipal
M. Debeyre, Recteur de l'Académie de Lille
M. Rancurel, Inspecteur de l'Académie de Lille
Mlle Deshayes, Inspectrice départementale des écoles maternelles
M. De Man, Inspecteur départemental de l'Education nationale circonscription de Lille I

*
* *
*

Procès-verbal de la réunion du 6 mai 1969

Au sujet des constructions et des aménagements prévus, M. Briffaut fait savoir que le programme sera inscrit au budget de 1971 et que l'aménagement de la plaine de jeux aura lieu cette année.

.../...

BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 1969/1970

Effectifs :

Tous les enfants ont été recrutés par les soins du Dr Morel.

A la rentrée de septembre, l'Ecole maternelle de plein air comptait 52 petits élèves répartis comme suit :

{	section de grands	27	}	garçons	30
{	section de petits	25	}	filles	22

En accord avec la décision prise lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 mai 1969, l'effectif a été limité. Toutefois, en raison du départ de deux enfants, pour répondre à quelques demandes urgentes et pour maintenir l'effectif de 25 en section de petits, cinq nouveaux enfants ont été inscrits en novembre. L'effectif total est actuellement de 55.

Ecoles d'origine

31 enfants ont été maintenus I année supplémentaire pour des raisons diverses.

10 n'avaient jamais fréquenté l'école maternelle

6 viennent de l'école Bara

5 viennent de l'école Louis Blanc

3 viennent de l'école Maurice Bouchor

9 enfants étaient inscrits sur une liste supplémentaire.

Mme Lempereur intervient au sujet du redoublement.

Comme à l'école de plein air Désiré Verhaeghe, les enfants devraient être inscrits pour I an. Mais les arguments présentés par le Dr Coupain, appuyés par le Dr Morel et la directrice de l'école démontrent la nécessité d'autoriser le redoublement dans des cas très spéciaux (enfants très atteints physiquement - absences motivées ayant réduit la durée du séjour - cas sociaux graves).

Le Conseil d'Administration limite toutefois son accord à une durée de fréquentation maximale de deux ans.

Fréquentation

Très régulière dans l'ensemble, avec une baisse sensible en décembre et janvier (épidémie de grippe).

Moyenne 89 % en section de grands
80 % en section de petits

Recrutement

Porte sur 39 familles.

I cadre moyen - 3 artisans - 4 employés - 16 ouvriers -
2 manoeuvres - 3 chômeurs - 2 invalides - I accident travail -
3 incarcérés - 2 mères célibataires - II mères travaillent.

.../...

Logement

I famille de 13 personnes, 3 de 5, I de 4 et I de 2 logent en H.L.M. (type F 5 ou F 4).

I famille de 12 personnes, I de II, 2 de 9 et I de 7 occupent une maison de la Ville dans le quartier Cabanis.

I famille de 8 personnes, 2 familles de 4, I famille de 5 logent dans des appartements exigus situés dans des maisons vétustes.

4 logements situés dans des cours sont occupés respectivement par une famille de II personnes (3 pièces) de 7 personnes, 2 de 6 personnes.

I famille de II personnes loge dans un baraquement des Dondaines.

Le reste des familles se répartit comme suit :

I famille de 6 personnes - 6 pièces
I famille de 7, I de 5, I de 3 - 5 pièces
I famille de 8, I de 6, I de 4 - 4 pièces
2 familles de 10, I de 9, I de 6, 2 de 5 - 3 pièces
2 familles de 5, 2 de 4, I de 3 - 2 pièces
I famille de 2 - I pièce

I9 familles nombreuses

M. Briffaut souhaiterait obtenir communication des adresses des familles particulièrement mal logées et méritant l'attribution en priorité d'un H.L.M.

Ressources mensuelles et participations des familles

Les participations familiales, établies en fonction des ressources familiales, sont les suivantes :

20 enfants paient	12 F par mois
7 enfants paient	30 F " "
9 enfants paient	42 F " "
8 enfants paient	48 F " "
3 enfants paient	54 F " "
8 enfants paient	60 F " "

4 familles perçoivent l'aide à l'enfance.

Allocations familiales en tutelle dans 4 familles.

Noter quelques retards de paiement.

A la demande de la Directrice tendant à obtenir que la participation soit établie sur la base du quotient familial, le Conseil d'Administration charge Mme Izak d'étudier la question, de s'informer auprès des familles (auxquelles ce mode de calcul n'est pas toujours favorable) et de lui soumettre son étude.

.../...

Milieu familial

22 petits élèves n'ont pas un milieu familial normal.

Dans 4 familles, il y a eu divorce ou séparation.

6 mamans sont seules pour élever un ou plusieurs enfants (2 pères sont décédés cette année).

5 familles vivent en concubinage.

3 enfants ont été abandonnés par leur mère.

16 cas sociaux.

L'alcoolisme exerce ses ravages dans 17 foyers et notamment l'alcoolisme des mères (9) avec toutes ses conséquences (foyer mal tenu - enfants délaissés).

Séjours en maison d'enfants ou à l'hôpital.

Problèmes particuliers aux enfants de l'école de plein air

Les problèmes particuliers aux enfants de l'école de plein air demeurent inchangés.

I - Problèmes de santé

Pas de gros problèmes particuliers, 29 enfants sont des petits déficients physiques.

12 enfants partiront en colonie de vacances.

4 seront admis à l'école de plein air Désiré Verhaeghe.

Augmentation moyenne de poids en 8 mois : 950 g
de taille " : 5 cm

2 - Problèmes d'hygiène

- hygiène corporelle et vestimentaire

- particulièrement lutte contre les parasites (retour des vacances)
- problèmes de la douche hebdomadaire qui reste une douche de propreté

- hygiène du logement

notamment pour une famille qui loge dans un baraquement des dondaines.

.../...

3 - Problèmes de comportement

La section des petits comprend déjà beaucoup d'enfants au comportement perturbé et a donné beaucoup de soucis à la jeune institutrice remplaçante. Un essai sera tenté l'an prochain dans le domaine de l'action pédagogique; Mme Izak pense prendre la section des petits et les suivre en section de grands l'année suivante.

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 1969

Budget de fonctionnement

- alimentation	27.645 F 00
- blanchisserie	1.562 F 47
- articles d'hygiène	462 F 31
- entretien	1.958 F 69
- habillement	2.226 F 23
- acquisitions diverses	4.408 F 41
- électricité	2.793 F 62
- gaz	14.241 F 87

+ 55.298 F 60

- personnel 126.613 F 69

181.912 F 29

total des sommes versées par les familles et le personnel attaché à l'établissement

- 22.478 F 90

dépenses effectivement prises en charge par la Ville

159.433 F 39

ce qui représente par rapport à l'exercice 1968 une augmentation de :

159.433 F 39 - 123.872 F 91 = 35.560 F 48

environ 28 %

Détail du budget alimentation :

	<u>Répartition</u>	<u>Pourcentage</u>
- pain - biscuits	2.158 F 50	8 %
- beurre - lait - fromage	5.536 F 53	20 %
- viande	8.056 F 41	29 %
- poisson - oeufs	2.029 F 71	7,5 %
- légumes - fruits	5.038 F 43	18 %
- épiceries - conserves	3.385 F 98	12 %
- boissons	1.439 F 44	5,5 %
	27.645 F 00	

ce qui représente une augmentation sur ce poste de 2.483 F 53

Nombre de jours de l'exercice : 232

Nombre d'enfants : 60

Nombre de journées possibles : 14520

Prix de revient d'une journée alimentation 1 F 90

Prix de revient total par journée pour l'Administration : 10 F 98

ce qui représente une légère diminution (0 F 02) par rapport à l'année 1968 sur le prix de revient d'une journée alimentation, mais une augmentation de 1 F 52 par journée pour l'Administration (16 %).

Une demande d'augmentation de 10 % au poste alimentation a été demandée pour l'exercice 1970.

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Problèmes posés par la garderie

Différents problèmes ont été évoqués lors de la réunion des directrices qui s'est tenue à la Mairie de Lille le 9 avril, sous la présidence de Mme Lempereur.

Afin d'adapter les solutions proposées au fonctionnement particulier de l'école, Mme Izak précise les points suivants :

1°) recrutement

Les garderies ont été créées pour venir en aide aux familles laborieuses de la ville, particulièrement à celles où la mère se trouve dans l'obligation de travailler. Elles n'ont pas été détournées de leur but, même si en plus des enfants dont les mères travaillent, elles accueillent les enfants de familles nombreuses mal logées, ceux qui ne trouvent pas au foyer l'équilibre et la sécurité à cause de l'absence du père ou de la mésentente conjugale.

La garderie du matin comprend 22 à 30 enfants, celle du soir 24 à 30, celle du jeudi et du samedi après-midi 45 à 50.

2°) horaires des gardiennes

Les premiers enfants arrivent vers 7 h; une seule gardienne est de service à 6 h 30 et dans l'attente des enfants se livre à des travaux divers :

- mise en place des tabliers propres (lundi)
- vérification du linge rentré la veille (mardi)
- vérification des tabliers (mercredi)
- préparation des totems et prénoms - travaux de couture et réparation de petit matériel en fin de semaine.

Les femmes de service arrivent à 7 h 30.

Deux gardiennes sont de service le soir de 16 h 30 à 19 h (surveillance des jeux - habillage pour le départ - rangement des jouets).

Des aménagements interviennent au cours des petites vacances scolaires, ce qui oblige les gardiennes à faire des heures supplémentaires qu'elles récupèrent à Pâques et aux grandes vacances.

Une première mesure est intervenue (fermeture de la garderie du samedi à 17 heures).

3°) indemnisation de la directrice et de son adjointe

Des difficultés sont intervenues au début de l'année scolaire pour l'indemnisation d'une adjointe remplaçant la directrice en congé du 9 septembre au 14 octobre, le nombre d'heures faites par le personnel ne correspondant pas à celui autorisé par la délibération du Conseil municipal.

.../...

Vol

Dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 avril, des vols avec effraction ont été commis à l'école. Les voleurs cherchaient visiblement de l'argent (les tiroirs ont été fouillés). Ils ont emporté des fournitures de bureau (stylo - pointes bic - trousse), 1 kg de beurre dans le réfrigérateur et consommé des yaourts sur place.

Une plainte a été déposée au Commissariat de Police du 3ème arrondissement.

Le montant du vol a été estimé à 50 F 00 environ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

La Présidente :

R. Lempereur

La Directrice :

R. Izak
Secrétaire de séance